

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

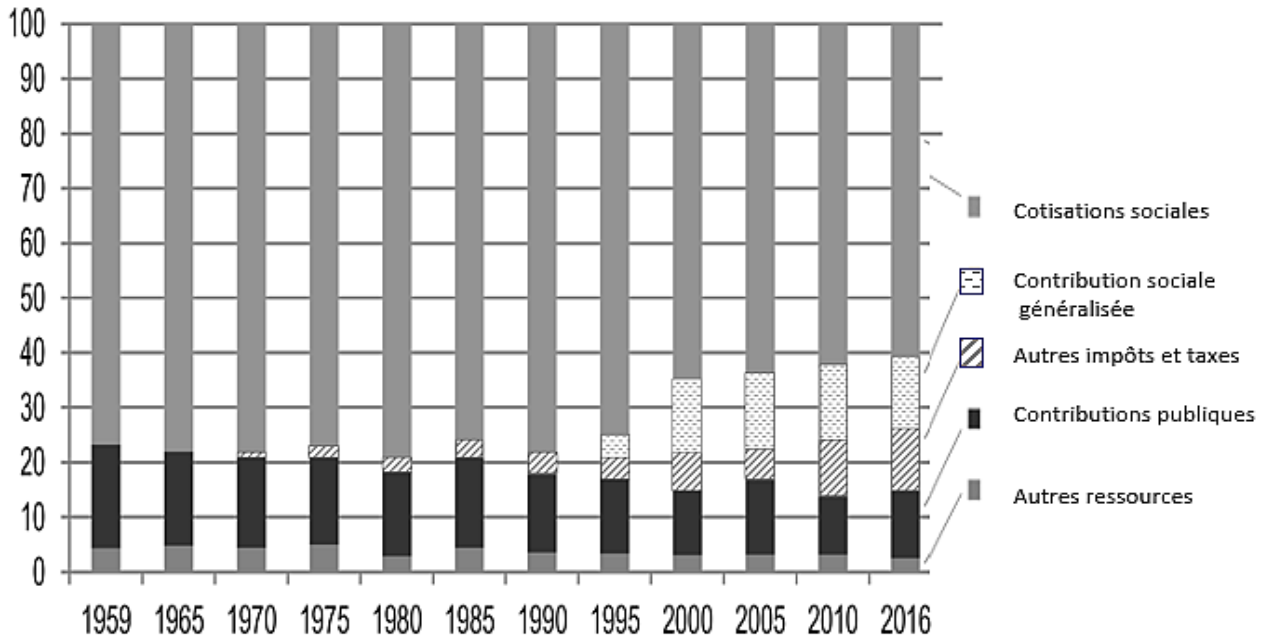
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Répartition des ressources de la protection sociale (%), par type de prélèvement



Note : la CSG (Contribution sociale généralisée) est un impôt prélevé depuis 1991 ; les contributions publiques sont les dotations du budget de l'État et des collectivités locales affectées au financement des prestations sociales.

Source : d'après La protection sociale en France et en Europe en 2016, DRESS et Comptes de la Protection Sociale. Édition 2018.

Questions :

- 1- Montrez par un exemple que le partage des risques est bénéfique pour les individus ou pour la société. (3 points)
- 2- Comparez le poids des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale en 1995 et 2016. (3 points)
- 3- A l'aide du document montrez que les modalités de financement de la protection sociale se sont diversifiées. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la socialisation peut contribuer à expliquer les différences de comportement ?

Document 1 : Profil social des résidents en France n'ayant pas de pratiques sportive en %.

PROFIL SOCIAL	Profil des non pratiquants
REVENU	
1 500 euros et moins	59
de 1501 à 3 000 euros	34
plus de 3 000 euros	7
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	
agriculteur exploitant (*)	1
artisan, commerçant, chef d'entreprise (*)	2
cadre et profession intellectuelle supérieure	2
profession intermédiaire	6
employé	15
ouvrier	10
retraité	39
autres inactifs	25
TAILLE D'UNITÉ URBAINE	
rural	26
de 2 000 à 100 000 habitants	34
plus de 100 000 habitants	40

Source : enquête pratique et physique 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans ou plus.

Guide de lecture : 39 % des non pratiquants sont des retraités.

(*) effectifs faibles dans l'échantillon.

Document 2 :

Outre le fait de s'investir dans le suivi scolaire des enfants, les parents des classes moyennes considèrent qu'ils ont un rôle beaucoup plus vaste à jouer dans leur développement culturel et social. Etant donné la très forte valorisation des pratiques littéraires et artistiques dans la définition française de la culture d'élite, ce sont surtout des activités comme la fréquentation de musées, de salles de concert et de théâtres qui sont mentionnées. (...) Les activités sportives font aussi partie pour beaucoup des parents de cette "éducation totale" et participent, comme les activités culturelles à la constitution d'habitus de classe¹. Toutefois, elles remplissent aussi deux autres rôles. Il s'agit d'une part d'apporter un "équilibre" perçu, notamment par les parents qui ont fait le choix d'établissements scolaires sélectifs, comme indispensable pour que les enfants puissent supporter physiquement et mentalement le travail exigé par l'école. (...). Il s'agit d'autre part d'acquérir des dispositions et des compétences moins développées et exigées

par l'école mais récompensées ultérieurement dans le marché du travail et la vie sociale : le travail en équipe, le leadership², la créativité.

Source : Agnès Van Zanten, *Choisir son école : stratégies familiales et médiations*, PUF, 2009.

(1) Ensemble des manières de penser et d'agir acquises par un individu et propres à son groupe social d'appartenance.

(2) Le leadership désigne la capacité d'un individu à influencer, à motiver, et à rendre les autres capables de contribuer à l'efficacité et au succès des organisations dont ils sont membres.